

NOTE DE LA REDACTION

Des conditions atmosphériques dans l'ensemble favorables, et notamment les pluies du deuxième trimestre, supérieures à la moyenne (1) ont permis de confirmer les espoirs exprimés au cours des trois premiers mois de l'année, après les craintes qu'avait fait naître la sécheresse prolongée de l'automne 1947.

La récolte, telle qu'elle peut être évaluée en juillet, ne sera cependant que celle d'une année faiblement moyenne. Encore une fois, il y aura collecte et les silos ne seront point garnis.

*
**

Il n'en est que plus intéressant de noter la progression continue de la production minière sous la seule réserve, toute provisoire d'ailleurs, concernant les phosphates dont la production trimestrielle, du fait d'une interruption anormale du travail, se tasse légèrement de 761.000 tonnes pour le 1^{er} trimestre à 696.000 pour le second. Il y a consolidation nette et avantage pour l'antracite et pour les minerais de plomb, manganèse et fer.

Quant à la progression de près de 50 % marquée dans les statistiques en ce qui concerne l'huile brute de pétrole, montant de 2.164 tonnes pour les trois premiers mois à 3.468 pour les trois suivants (2), elle ne résulte encore que de sondages de reconnaissance effectués pour la délimitation du gisement découvert d'octobre à janvier derniers dans la région de l'Oued Beht, gisement dont les possibilités, pour limitées quelles soient, n'en constitueront pas moins, à partir de l'an prochain, un élément appréciable de la production extractive du Maroc.

*
**

La production de l'énergie électrique pour le second trimestre consolide les renseignements obtenus pour le premier. Le Maroc va bientôt atteindre le rythme annuel de production de 400 millions de kwh qui, à très peu près, doublera celui d'avant-guerre. Fait plus important encore peut-être, cette production accrue est due principalement à l'augmentation des kilowatts hydrauliques procurés naturellement par le pays. Pour le premier semestre de l'année, les kilowatts d'origine hydraulique représentent plus du double des kilowatts thermiques (3).

(1) Cf. tableaux sur les conditions atmosphériques et les précipitations du 2^{me} trimestre 1948, pages 30 et 31.

(2) Cf. tableau sur la production des mines pendant le 2^{me} trimestre 1948, page 32.

(3) Cf. tableau de la production d'énergie électrique, p. 33.

Cette constatation doit rassurer, car elle signifie une autonomie plus grande du pays quant à ses sources d'énergie. En fait, tandis que le Maroc ne cesse d'accroître sa production en charbon, passant de 1939 au 1^{er} semestre 1948 de l'indice 100 à l'indice 222, il manifeste ses moindres besoins quantitatifs de charbon d'importation : sur les six premiers mois de 1948, il a reçu 13.400 tonnes en moyenne mensuelle et en a exporté 11.600. Ces chiffres témoignent d'une nette amélioration sur ceux de 1947 où, pour plus de 16 mille tonnes importées, 10 mille seulement avaient été exportées.

Une première conclusion doit être tirée de ces observations : la production locale, si minime soit-elle, doit bientôt permettre au Maroc de se suffire ou, à tout le moins, de compenser quantitativement par sa production excédentaire de charbons divers, ses besoins en charbons d'autres qualités. Ce n'est là sans doute qu'une indication qu'un avenir proche infirmera ou confirmera.

*
**

Les matériaux de construction disponibles s'accroissent nettement au cours du second trimestre. Si la production locale de ciment ne dépasse pas encore de beaucoup en moyenne mensuelle celle du trimestre précédent en l'absence de mise en marche du troisième four, par contre les importations en ciment, bois et fers atteignent respectivement les indices 427 — 241 et 262 contre 161 — 202 et 220 pour le premier trimestre, 144 — 196 et 183 en 1947 (base 100 en 1939) (4).

Dans l'ensemble, les progrès de la production s'avèrent donc satisfaisants. On peut difficilement faire une remarque semblable, tant à l'égard des échanges, qu'à celui de la situation financière générale.

*
**

Il n'y a pas de ralentissement très marqué dans le nombre de mutations de biens immobiliers et de fonds de commerce. On enregistre encore un grand nombre d'inscriptions nouvelles au registre du commerce, moindre cependant que pour le trimestre précédent et l'année 1947, mais les valeurs augmentent (5).

Les prix de certains produits importés sont

(4) Cf. tableau sur les matériaux de construction, p. 34.

(5) Cf. tableaux sur les inscriptions au registre du commerce, ventes de fonds et d'immeubles, page 35.

relevés (6) et ces augmentations ont été largement commentées par la presse locale. Le déficit de la balance commerciale ne cesse par ailleurs de s'accroître et nos exportations sont inférieures aux prévisions (7).

En matière financière, enfin, si la circulation monétaire reste stable durant le semestre, les difficultés budgétaires apparaissent. Le montant réel du collectif de milieu d'année atteint près de 6 milliards, soit plus du quart du budget primitif (8). La couverture de ces besoins pose des questions peu faciles à résoudre.

D'une façon très schématique et approximative on peut dire que, dans l'ensemble, le Maroc couvre par ses ressources propres son budget ordinaire. Ses dépenses d'équipement, depuis le début du Protectorat, étaient imputées

sur les fonds des emprunts émis habituellement en France et, exceptionnellement, à l'étranger.

Présentement, les besoins d'équipement du pays, qui sont considérables, doivent être assurés par d'autres procédés de financement. On n'en voit apparaître que deux : le premier consiste dans l'émission locale d'emprunts. C'est ce procédé qui a été utilisé au printemps et non sans succès puisqu'il a été souscrit pour 2 milliards 360 millions de bons d'équipement.

Le second, indiqué par le directeur des finances au conseil de Gouvernement, consiste à obtenir que la contre-valeur en francs des crédits en devises du plan Marshall soit employée pour l'équipement. Il serait hautement souhaitable, pour l'avenir du pays, que ce procédé pût être utilisé.

(6) Cf. tableau sur les prix des produits importés, page 43.

(7) Cf. tableaux de la balance générale et du plan d'exportation pour le 1^{er} semestre 1948, pages 38 et 39.

(8) Cf. rapport du directeur des finances au conseil de Gouvernement, page 27.